



Les relais d'assistantes
maternelles du territoire

Quatre relais proposent leurs services aux 34 Communes du territoire.

Le R.AM est un lieu

- d'accueil
- d'information
- d'animation
- de rencontre

ouvert aux assistant(e)s maternel(le)s,
aux enfants, parents, futurs parents et
aux personnes qui font de la garde à
domicile.

Contact

★ Christine CHAMPAGNON
Animatrice du R.A.M.I
JOUJOUBUS.
Et du RAM les Lapinoux
Tél : 06 18 30 90 68
rami.joujoubus@hotmail.fr

Contact

★ Sophie DECHANET
Animatrice du R.A.M
Pâte à sel
Tél : 04 74 67 99 63
s.dechanet@mairie-anse.com

Contact

★ Sophie NIEBORAK
Animatrice du R.A.M.I.
Tél : 06 78 49 65 56
s.nieborak@cc-pierresdorees.com

● MULTI ACCUEIL

3ème RAMI en projet.
En attendant une permanence
assurée par
Christine CHAMPAGNON

Sophie DECHANET
Animatrice RAM
06.74.67.99.63

Christine CHAMPAGNON
Animatrice RAMI et RAM
06.18.30.90.68

Sophie NIEBORAK
Animatrice RAMI
06.78.49.65.56

Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) organise des temps collectifs dans un lieu identifié, à destination des assistant(e)s maternel(le)s et employées familiales.

Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s Itinérant (RAMI) se déplace sur les différentes communes du territoire afin d'organiser des animations.

Ces temps ont lieu dans les locaux mis à disposition par les communes accueillant le RAMI.

Le Relais est invité à informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire. Il délivre aussi une information de premier niveau en matière de droit du travail et oriente les parents et les professionnels vers les partenaires. Ces informations sont transmises lors des permanences administratives.



★ POUR L'ASSISTANT(E) MATERNEL (LE)

LE R.A.M

- recense l'offre et la demande d'accueil des jeunes enfants
- vous informe sur votre métier (ou futur métier): l'agrément, le statut, les droits et les devoirs
- vous assure une écoute dans l'exercice de la profession
- vous accompagne dans votre pratique professionnelle en organisant des formations, des conférences ou soirées-débats.
- vous permet de rencontrer d'autres professionnels et ainsi rompre l'isolement
- vous associe aux temps d'animation avec les enfants afin de partager un moment convivial et enrichissant
- vous propose des moments festifs (spectacle de Noël, fête d'été...)

Les permanences administratives ont lieu les après-midis.

N'hésitez pas à contacter le R.A.M de votre secteur et à prendre rendez-vous avec l'animatrice.

★ POUR L'ENFANT

Afin d'être préparé à une meilleure socialisation, les enfants participent à des activités collectives (dessin, gommettes, motricité, lecture, pâte à modeler, peinture.....) mais restent toutefois sous la responsabilité de l'assistant(e) maternel(le). C'est aussi un moment privilégié pour rencontrer et échanger avec d'autres enfants et d'autres adultes sur les temps de jeu libres.

N'hésitez pas à contacter votre animatrice de votre secteur afin de participer aux temps collectifs qui ont lieu les matins.

★ POUR LES PARENTS ET FUTURS PARENTS

Le R.A.M

- vous aide dans la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le).
- vous donne toute information sur les modes de garde
- vous accompagne pour les différentes démarches à accomplir.

Les permanences administratives ont lieu les après-midis.

N'hésitez pas à contacter le R.A.M de votre secteur et à prendre rendez-vous avec l'animatrice.

Le R.A.M. est un service mis en place en partenariat entre la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, la Caisse d'Allocations Familiales du RHONE et le service P.M.I du Conseil Général.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à consulter le site :

www.cc-beaujolois.com

Il vous sera possible de visualiser le planning des temps collectifs des Relais itinérants de votre secteur.